

et biosûreté de centaines de spécialistes et techniciens en biologie provenant des pays de l'ancienne Union soviétique.

Le PPM a aussi financé un vaste éventail d'autres initiatives de non-prolifération biologique, notamment plus de 35 projets scientifiques destinés à assurer l'emploi d'anciens chercheurs du domaine des armes biologiques grâce à la contribution du Canada au CIST et au CSTU et en aidant des pays à mettre en place des contrôles à l'exportation et des contrôles frontaliers nationaux efficaces à l'égard des matières biologiques et du matériel connexe.

En 2007-2009, le Canada et la République kirghize ont conclu un traité de collaboration bilatéral, l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Kirghizistan sur la coopération dans le domaine de la sécurité biologique et de la protection biologique. Par ce traité, le PPM aide le Kirghizistan à concevoir, construire, mettre en service et lancer une nouvelle installation de confinement biologique de niveau 3 pour la santé humaine et animale. Située à Bichkek, cette installation servira de dépôt central pour le regroupement des agents pathogènes dangereux provenant de plusieurs



Les scientifiques portent des vêtements de protection spéciaux pour effectuer les tests diagnostiques qui servent à détecter les pathogènes dangereux tels que les germes de la peste, de la maladie du charbon et de la brucellose.



Dans de nombreux pays de l'ex-Union soviétique, les travaux de laboratoire où l'on manipule des pathogènes dangereux s'effectuent dans des conditions difficiles.



Atelier sur les contrôles à l'exportation des matières biologiques, à Bichkek, les 18 et 19 mars 2009.